



Nintendo contre les copieurs de jeux vidéo

Nouveau dépôt de plainte

Paris, France, (15 décembre 2008). Nintendo vient de déposer une nouvelle plainte à l'encontre de magasins, grossistes et autres sites e-commerce en raison de la détention, la distribution, la commercialisation d'appareils illicites de copiage de jeux vidéo contrefaits, communément appelés « linkers » ou « copieurs de jeux vidéo ».

Les investigations relatives à cette nouvelle plainte viennent de débuter et déjà plusieurs centaines d'appareils ont été saisis.

Nintendo confirme ainsi sa détermination à lutter contre les copieurs de jeux vidéo et rappelle que depuis décembre 2007 (date de sa plainte initiale), ce sont au total plusieurs dizaines de milliers d'appareils de copiage qui ont été saisis dans le cadre des investigations menées par la Direction Centrale de la Police Judiciaire (BCRCIA « Brigade Centrale de Répression des Contrefaçons Industrielles et Artistiques »).

Un premier jugement du Tribunal Correctionnel de Paris, mettant en cause plusieurs protagonistes, est attendu pour le 1^{er} semestre 2009.

La société Nintendo souhaite attirer l'attention de sa clientèle et des consommateurs en rappelant que la particularité de ces dispositifs est de permettre le chargement et l'exécution sur la console Nintendo DS de jeux vidéo contrefaits (ROM) obtenus souvent gratuitement sur Internet et ce, en contournant les mesures techniques de protection et le logiciel de la console NINTENDO DS.

En utilisant des cartes microSD, un tel « copieur de jeux » peut stocker plusieurs dizaines de jeux vidéo contrefaits (ROM) destinés à un usage exclusif sur console Nintendo DS.

La société Nintendo tient à rappeler que la contrefaçon de ses droits de propriété industrielle et intellectuelle, notamment ses marques, logiciels, mesures de protection technique et ses contenus jeux vidéo portent gravement atteinte à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie du jeu vidéo, aux entreprises indépendantes de création - studios de développement et éditeurs -, aux fabricants, et aux distributeurs de jeux vidéo Nintendo.

Les pertes liées à la contrefaçon sont estimées pour 2007 à plus de 770 millions d'euros pour Nintendo, ses éditeurs tiers et pour l'ensemble de ses développeurs tiers dans le monde entier.

A propos de Nintendo :

Nintendo Co., Ltd. basée à Kyoto, au Japon, est reconnue comme la société leader sur le marché mondial du divertissement interactif. A ce jour, Nintendo a vendu plus de 2,2 milliards de logiciels de jeux vidéo et plus de 387 millions de consoles dans le monde entier, créant de véritables icônes du jeu vidéo telles que Mario®, Donkey Kong, et a lancé des franchises telles que The Legend of Zelda® et Pokémon. Nintendo produit et distribue du matériel et des logiciels pour ses célèbres consoles de jeu Nintendo GameCube, Wii la nouvelle console révolutionnaire lancée le 8 décembre 2006 en Europe, mais aussi ses consoles de jeu portables telles que Nintendo DS, Game Boy Advance, et Game Boy – la console de jeu la plus vendue au monde comptant plus de 193 millions d'exemplaires vendus. Nintendo of Europe est une filiale basée à Grossostheim, en Allemagne, qui a été fondée en 1990 et oeuvre en qualité de quartier général des opérations de Nintendo en Europe.